



VENT DE TERRE

Amour - Respect - Humilité

Rapport de gestion du conseil d'administration

AG du 23/04/22

Exercice 2021

Table des matières

Mehagne : les derniers aménagements.....	2
La presse à fruits de Tavier.....	2
2021, année assez pluvieuse.....	3
La vie du CA.....	4
La coopérative vit !.....	4
2021 en chiffres.....	5
Détails et commentaires des chiffres pour l'exercice 2021.....	5
Analyse des revenus.....	6
Analyse des charges.....	7
Les leçons.....	7
Risques principaux pour nos activités.....	8
Événements importants depuis la clôture de l'exercice.....	8
Budget 2022, commentaires.....	9
Vent de terre, c'est aussi une ASBL.....	10
Décisions soumises aux votes.....	10
Une conclusion en images.....	11

Mehagne : les derniers aménagements

Par Vincent

L'année 2021 fut tout aussi riche que 2020 en termes d'aménagements. Tout d'abord, le dôme remporte le succès escompté. Cette première année d'utilisation de cet outil est juste formidable tant pour les stages que pour nos réunions;) Il règne dans cet espace une atmosphère très zen qui amène à la détente.

L'aménagement de ce dôme a été finalisé par le montage d'un sas d'entrée avec vestiaire et toilette sèche pour les enfants.

Le montage du poêle à bois a également été achevé et nous avons pu en profiter cet hiver.

Les aménagements demandés sur la modification de permis ont été entamés par la mise en place d'une chambre froide qui nous permet une gestion efficace de nos petits protégés tout en étant bien située, cela nous allège la logistique dû aux transports des marchandises.

Fin 2021, nous avons décidé en équipe de lancer un projet d'épicerie de quartier. Une coopératrice avec des étoiles dans les yeux a sauté sur l'occasion pour nous faire part de son envie de porter ce projet. Et bien, c'est chose faite, Gwen Tyberghein a rejoint l'équipe et sera engagée officiellement dès ce mois d'avril 2022. Bienvenue à Gwen;)

Dès lors, vous aurez remarqué que des travaux sont en cours sur base de cette même demande de permis, la construction de la pergola pour agrandir le magasin, la construction d'une zone de stockage, d'un chemin d'accès... Bref 2022 commence fort.

En conclusion, , les aménagements réalisés durant l'année 2021 et en ce début de saison 2022 ont permis de donner un petit coup de fouet à notre projet et devraient nous permettre d'être plus efficace en termes de manutention et ainsi qu'au champ, car tout est lié.

La presse à fruits de Tavier

Par Julian

Pour cette troisième année de pressage de fruits à Tavier, les pommes et poires n'étaient pas tout à fait au rendez-vous.

Contrairement à l'année précédente où nous avons pressé pas loin de 55.000kg de fruits, notre super équipe n'a pressé que 18.300kg de fruits. Les arbres ne peuvent donner pléthore de fruits chaque année.

Nous avons pressé des pommes et poires pour 35 clients pour un total de 13.400 bouteilles. En plus de cela, nous avons encapsulé quelques centaines de bouteilles de jus pour VDT en

vente au magasin, dans les paniers et chez certains de nos partenaires.
Cette année, la presse aura généré un chiffre d'affaires de 12.600€.

Par ailleurs, nous avons élargi notre gamme de jus (pomme, poire et pomme-poire) avec la confection de jus de pomme-groseille et pomme-cassis. Cassis et groseilles venant de notre champ de Tilff et pressés amoureusement par les bons soins de Christian. Qui sait, peut-être que l'année prochaine, nous testerons d'autres mélanges tels que pomme-rhubarbe ou autres. Des idées ?:)

Encore merci à Christian pour la logistique, Laurence et Julian pour la gestion de l'agenda clients et surtout à nos super saisonniers (Kenneth, Julien, Laurent et Robin) sans qui tout ce travail n'aurait pas été possible. Merci également à Alain Cornet pour son aide dans la gestion des vidanges.

2021, année assez pluvieuse.

Par Julian

L'année 2021 a beaucoup marqué les esprits pour son temps pas toujours au beau fixe, mais surtout pour ces fameuses inondations qui ont touché bon nombre de régions ainsi que notre terrain de Tilff.

En effet, dès le début de cette sombre journée du mercredi 14 juillet, les eaux commencèrent déjà à monter dans nos champs. Après l'installation de plusieurs pompes pour essayer de limiter les dégâts, nous avons dû nous rendre à l'évidence: l'eau allait continuer à monter. Cette crue s'est enfin arrêtée deux jours plus tard couvrant près de 70% de la surface de nos cultures. Les parcelles dédiées à l'auto-cueillette ont évité le bain, ce qui ne fut pas le cas de nos serres qui se sont retrouvées sous 1,20m d'eau.

Dans notre malchance partagée, le terrain a quand même été protégé des hydrocarbures grâce au chemin de fer qui longe nos champs. N'étant pas directement reliée à l'Ourthe, la petite cuvette sur laquelle se situe le terrain a mis pas loin de 10 jours à se vider à l'aide de pompes.

Lorsque la beauté de ce lac éphémère, peuplé de grenouilles et libellules, a laissé place à la vision désolante de nos champs, nous savions qu'il nous faudrait beaucoup de courage et de forces pour remettre sur pied ce si beau site de production.

Il aura fallu un bon mois de temps sec avant d'enfin pouvoir commencer à retravailler la terre. À notre grande surprise, la vie du sol, si chère à nos yeux, ainsi que la structure de celui-ci étaient encore en très bon état. Le travail d'amendement et de soin du sol que nous avons effectué depuis des années n'aura pas été fait en vain.

L'équipe, fatiguée, mais toujours motivée, a bénéficié d'un énorme coup de main de dizaines de bénévoles venus lors de chantiers participatifs. La vie du champ a enfin repris son cours et

les cultures d'automne et d'hiver ont été relancées.

Cet évènement a engendré de lourdes pertes financières pour le projet (estimées à 44 000€), et nous a obligés à revoir notre fonctionnement. Nous avons donc fait le choix de cesser le magasin de Tilff et de passer l'ensemble du site en auto-cueillette. Une solution qui permet de continuer à cultiver ce terrain tout en évitant une trop grande logistique entre les deux sites.

La vie du CA

Par Elsa

Plusieurs réunions du Conseil d'Administration se sont succédé depuis la dernière assemblée générale et la mise en place d'une nouvelle équipe. Chaque membre trouve ses marques. Les compétences de chacun se complètent face aux opportunités et obstacles rencontrés. La diversité des profils des membres constitue un vrai coup de pouce pour notre fonctionnement.

Le CA prend progressivement des responsabilités supplémentaires afin de décharger quelque peu l'équipe de terrain. La création d'un lien fort entre ce CA et l'équipe de terrain nous tient à cœur.

Renaud Keutgen, co-fondateur de la coopérative arrive en fin de mandat. Après 4 années d'implication en tant qu'administrateur, il ne souhaite pas renouveler son mandat. Bien sûr, il reste fondateur et coopérateur actif et ne manquera pas d'apporter son soutien à l'occasion.

Le CA peut donc accueillir un ou plusieurs nouveaux membres mais ne souhaite pas le faire dans la précipitation. Les compétences pour renforcer l'équipe peuvent être très diverses : compétence juridique, organisateur d'événement, ressources humaines, gestion de réunion, expérience des coopératives, gestionnaire de dossier, communication... Si vous avez un peu de temps à consacrer au projet et souhaitez-vous porter candidat, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

La coopérative vit !

Par Renaud

9 nouveaux coopérateurs nous ont rejoint en 2021 et 5 coopérateurs ont augmenté leur nombre de parts pour un chiffre total de 9.400€

Depuis la dernière AG, Joséphine Diasivi a été remboursée de 41 parts B (3.004,89€) à la valeur de la part après assemblée générale 2021

Marc Julémont a demandé le remboursement de ses 25 parts B (2500€). Il nous donnera sa décision après avoir pris connaissance de la valeur actuelle de la part et après approbation des comptes lors de cette AG

2021 en chiffres

Par Christian

Détails et commentaires des chiffres pour l'exercice 2021

Après une belle année 2020 pour la coopérative, tout avait bien commencé en 2021 jusqu'à ce fameux mois de juillet durant lequel les éléments se sont déchainés, entraînant l'inondation quasi totale de notre site de production de Tilff. Avec pour conséquence, la perte de 70 % de la production de l'été, soit un manque à gagner de plus de 40.000€, un surcroît énorme de travail pour remettre le site en ordre et en production au plus vite pour sauver la fin de saison, et une charge émotionnelle très lourde pour toute l'équipe. Heureusement, pour la remise en ordre, nous avons pu compter sur une grande solidarité et l'aide de beaucoup de bénévoles, sans lesquels nous ne serions pas parvenus à relancer les cultures dans les temps. Immense gratitude à tous ceux-là, du fond du cœur.

Suite à un printemps maussade et froid (des faibles températures et du gel au mois d'avril), les arbres fruitiers ont très peu produit d'où une activité de notre presse réduite pour cet automne 2021, autre difficulté pour Vent de Terre.

Heureusement, notre situation de liquidités était bonne après l'année 2020, ce qui nous a permis d'assumer nos obligations sans devoir faire appel à des fonds complémentaires.

Au niveau des dégâts des inondations, un dossier a été rentré au fond des calamités, mais sans la moindre information à l'heure actuelle sur une éventuelle intervention et à quelle hauteur par rapport à la perte réelle (40.000€ de revenus + dégâts et surcoûts de 5.000€).

À la fin de ce troisième exercice, le total de notre actif se monte à 287.125 €, principalement composé d'immobilisations corporelles. Cela signifie que votre argent est toujours bien investi dans des infrastructures durables, telles que le magasin de Mehagne, mais aussi les onze serres et toute l'infrastructure des deux sites de production, y compris les plantations de fruits pour le long terme et la presse.

Au niveau des postes du bilan, en dehors des immobilisations et des fonds propres, rien de majeur à commenter si ce n'est une augmentation de nos stocks, principalement de jus de pommes, de cidre et de jus de pommes-cassis et pommes-groseilles. Les créances commerciales augmentent, mais il s'agissait en fait de fournisseurs payés dont nous n'avions pas la facture, ou de doubles paiements, tout cela a été régularisé après la clôture. Les

liquidités disponibles ont bien diminué, mais nous permettent d'envisager sereinement l'exercice 2022.

Au passif du bilan, apparaissent toujours les dettes vis-à-vis des fondateurs que sont Gabriel (dettes diverses), Vincent et Christian, mais aussi la dette envers W.Alter que nous remboursons trimestriellement. L'encours fournisseur a augmenté, mais concerne des achats de marchandises pour la fin d'année principalement.

Le troisième exercice de Vent de Terre ne s'est pas déroulé de manière conforme à ce qui était présenté dans le business plan à cause des inondations principalement, mais aussi de la pénurie de pommes, avec un impact significatif sur le résultat final. L'année se solde sur une perte comptable de 60.525 €. Cette perte est nettement supérieure à ce qui était prévu au business plan, mais s'explique entièrement par la perte des revenus liés à la production détruite par les inondations de Tilff (40.000€) et le manque à gagner au niveau de la presse (environ 15.000€ de moins que prévu au business plan). Sans ces 2 éléments, l'année se serait soldée sur une légère perte comptable, conforme au plan initial compte tenu du montant élevé des amortissements. À la lumière de ces éléments, et malgré la perte importante qui s'ajoute à la perte reportée, le Conseil d'Administration estime justifier la continuité des activités, des mesures ayant été prises dans le business plan 2022 pour assurer le futur de la coopérative.

Il est important de noter que les postes des charges salariales, mais aussi des biens et services sont bien maîtrisés. Les frais de marchandises ont augmentés par contre, car nous avions prévu une augmentation du chiffre d'affaires qui n'a pu se réaliser à cause des inondations, mais tout le travail et les coûts avaient été engagés...

En dehors de cet élément exceptionnel, nos activités nous permettent de couvrir nos coûts variables et de dégager une marge pour financer nos investissements, c'est une excellente nouvelle par rapport à la viabilité à long terme de la coopérative !

Analyse des revenus

Les revenus de l'année ont été inférieurs à ce qui avait été anticipé dans le Business Plan, avec des ventes pour 214.252 € pour un objectif de 263.172 €. Les ventes du magasin sont inférieures aux attentes (76.500€ au lieu de 99.000€), à cause de la fermeture temporaire suite aux inondations et du passage à 100 % vers Mehagne. Nous avons perdu une partie de la clientèle que nous devons redévelopper à Mehagne. Les paniers sont légèrement inférieurs aux attentes (95.000€ au lieu de 100.000€) alors que les ventes vers les partenaires ont atteint les niveaux espérés (35.000€). Enfin, les revenus de la presse sont nettement inférieurs à ceux anticipés (13.000€ au lieu de 29.000€), comme évoqué ci-dessus, en raison des faibles températures et du gel du mois d'avril qui a eu pour conséquence une très faible production de pommes.

Analyse des charges

Au niveau des charges, le poste principal de notre activité, qui préserve le sol et améliore même l'ensemble, est représenté par la main d'œuvre. Ce poste a légèrement augmenté, mais moins que prévu (-112.036€ pour -124.800 € au BP). Cela est dû au fait qu'après les inondations, nous avons essayé de limiter au maximum les coûts pour compenser les pertes, tout en envisageant le futur avec une équipe qui allait se réduire avec les départs annoncés courant 2021 de Laurence et de Raphaël en fin d'année. Nous avons préféré ne pas nous engager trop avant de voir clair dans la stratégie future. Sarah a été engagée en fin d'année seulement, pour compenser les départs mais nous n'avons pas réalisé l'augmentation de l'effectif qui était prévu dans le plan initial.

Les approvisionnements et marchandises dépassent légèrement ce qui avait été prévu, car il a fallu replanter Tilff et compenser le manque de production pour les paniers et le magasin par plus d'achats-revente que prévu. Le poste 61 présente un dépassement dû à plusieurs petits postes initialement prévus en investissements, et pris directement en charge, mais également à un surcoût en frais d'électricité à Tilff.

Le montant des amortissements augmente à plus de 45.000€ pour un peu moins de 39.000€ en 2020, car nous avons encore réalisé quelques investissements nécessaires (chambre froide de Mehagne, et terrasse du magasin, deuxième container à Tilff...). Vu le rythme des amortissements, on peut escompter une baisse de ceux-ci à partir de 2023 normalement.

Les leçons

Nous continuons à apprendre... à fonctionner avec «Dame Nature» et pas contre elle, et à devoir nous adapter aux conditions météo. Les limaces de Mehagne ont fait passer des nuits blanches à Elsa... mais on espère que le travail du sol et de tous les abords vont commencer à jouer leur rôle pour réduire leurs dégâts en 2022. Les inondations de Tilff ont porté un coup très dur au moral de l'équipe, mais nous avons réussi, avec l'appui de notre CA dynamique, à nous remotiver et à rebondir pour mieux repartir en 2022.

Nous continuons à nous améliorer en termes d'efficacité et nous avons identifié que la logistique globale nous prenait beaucoup trop de temps et d'énergie. L'équipe a encore un an de plus, chacun comprend de mieux en mieux le fonctionnement d'une entreprise et assume ses responsabilités. Nous devons tirer également les leçons des départs de Laurence et de Raphaël, pour arriver à mieux concilier un temps de travail raisonnable par rapport à nos impératifs de rentabilité de la coopérative, tout en respectant les valeurs qui nous unissent dans ce projet.

La mise en place de différents indicateurs, non seulement financiers, mais aussi qualitatifs par rapport à notre bien-être au travail, doit nous permettre d'assurer la pérennité de Vent de Terre. L'Humain étant l'élément central de notre projet tout autant que la Terre.

Enfin, pour les plans futurs, nous avons décidé d'être systématiquement prudents sur la production de pommes, de telle sorte que ce sera une bonne surprise quand il y en a beaucoup, mais que cela ne mette pas en péril le plan de l'année quand il y en a moins...

Risques principaux pour nos activités

Cela n'a guère évolué depuis le départ... Ils sont bien entendu : une sécheresse prolongée car nos réserves en eau ne sont pas inépuisables, mais aussi les inondations qui nous ont déjà occasionné des difficultés à plusieurs reprises. Nous avons d'ailleurs amélioré nos capacités de collecte, de stockage et de rétention d'eau pour les années à venir, et nous allons encore améliorer nos capacités d'évacuation de l'eau sur le site de Tilff. Les risques liés au climat en général peuvent avoir un impact important, impossible à maîtriser pour nous, même si nous faisons de notre mieux pour anticiper et réagir de façon la plus efficace possible.

Le risque humain est également important à prendre en compte, car notre coopérative reste jeune, composée de personnes ayant une expérience encore assez limitée tant dans le domaine du maraichage, que du pressage de fruits et de la gouvernance partagée, même si nous avons tous encore 1 an de plus ! Nos performances collectives peuvent se trouver fortement impactées en cas de difficultés sur le plan humain. Il est important d'en être conscient et nous faisons de notre mieux pour continuer à progresser dans ce domaine. Nous nous faisons coacher trimestriellement, depuis 2021, par Daniel, qui travaille à l'ULg, en échange de paniers de légumes dans un super deal avec lui et son équipe, et nous lui en sommes très reconnaissants.

Notre nouveau CA nous a également énormément apporté en 2021 pour nous aider à voir plus clair sur la stratégie à mettre en œuvre et le moyen de réduire la charge de travail trop importante qui pesait sur l'ensemble de l'équipe, et certain en particulier. MERCI à eux pour leur engagement à nos côtés.

Événements importants depuis la clôture de l'exercice

Pour préparer au mieux cette année 2022, et suite aux inondations, mais également après les départs conjugués de Laurence et de Raphaël, nous avons programmé déjà fin 2021 (octobre, novembre et décembre) des journées en équipe pour parler de nos axes stratégiques prioritaires pour 2022. Cela s'est matérialisé par la définition d'une nouvelle stratégie pour 2022, dont voici les grands axes :

- Simplification générale en matière de logistique, que ce soit entre les 2 sites, mais aussi globalement.
- Passage du site de Tilff à 100 % en auto-cueillette, géré avec 1,1 équivalent temps-plein par Christian et Julian

- Fermeture du magasin de Tilff et développement de celui de Mehagne, en diversifiant l'offre au-delà des fruits et légumes et en augmentant la surface de vente. Engagement prévu de Gwenaëlle en avril 2022 en 4/5 temps, pour gérer le magasin dans son ensemble, même si nous y serons encore régulièrement, c'est elle qui en assumera le principal de la gestion.
- Mehagne devient le site de production des légumes pour les paniers et le magasin, via une augmentation de la surface cultivée. Mehagne sera géré via 3,6 équivalents temps pleins par Elsa, Sarah, Vincent et un maraicher à engager.
- Arrêt des livraisons vers les «partenaires», à savoir les restaurants et magasins. Un nombre très limité viendra chercher directement au magasin.

Budget 2022, commentaires

Le budget 2022, qui reste disponible sur notre site internet, est une évolution raisonnable de ce que nous avons réalisé en 2021 (hors inondations), en tenant compte des adaptations évoquées ci-dessus :

- Suppression des ventes aux restaurants et « magasins » (15 % des ventes de 2021),
- Plus de ventes directes dans notre magasin de Mehagne, avec une forte augmentation des achats-revente de produits autres via l'épicerie de produits locaux (passage du poste A/R de 49.000€ en 2021 à environ 100.000€ en 2022)
- Maintien des paniers aux alentours de 100.000€
- Gros développement de l'auto-cueillette à Tilff en y passant de 30 à 160 mangeurs pour un chiffre d'affaires proche de 60.000€.

Point important au niveau des charges : des investissements doivent être réalisés pour améliorer la réalisation des paniers, mais surtout pour améliorer l'infrastructure dans et autour du magasin : abri couvert pour les paniers, zones de stockage pour le magasin, abords et accès du magasin, couverture de la terrasse, mobilier du magasin agrandi...

Par ailleurs le poste 61 se maintient, malgré la diminution des charges locatives de Tilff qui est compensée par différents petits postes liés au magasin de Mehagne.

Le poste rémunération augmente de 15.000€, à cause de l'indexation des salaires mais aussi via le fait que nous prévoyons d'engager des saisonniers à chaque fois que le besoin s'en fait sentir pour nous soulager.

Vent de terre, c'est aussi une ASBL

Avant de devenir une coopérative en 2018, Vent de terre était une ASBL. Cette structure conserve tout son sens, car de nombreuses activités en dépendent, dont principalement le Jardin pédagogique et les formations. Actuellement, Muriel, Christian et Julian sont d'ailleurs salariés de l'ASBL.

Afin d'en savoir plus sur les activités proposées par l'ASBL, vous êtes invités à lire également son rapport d'activité annexé à ce rapport.

Décisions soumises aux votes

Conformément aux statuts, les parts sociales confèrent, par catégorie de valeurs, les mêmes droits et obligations : chaque coopérateur bénéficie d'une voix à l'AG, quel que soit le nombre de parts qu'il possède.

Dans le cadre de l'assemblée générale du 23/04/22, vous voterez pour les points suivants :

- Approbation des comptes annuels et affectation du résultat;
- Décharge aux administrateurs pour la gestion au cours de l'exercice 2021.

Une conclusion en images

